



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00018

Numéro SIREN : 790 328 215

Nom ou dénomination : SOGECA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2017 sous le numéro de dépôt 1077

- 8 MARS 2017

SOGECA AUDIT

Société de commissaires aux comptes inscrite à la CRCC de Pau

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : BAYONNE – 62, avenue du 8 Mai 1945

790 328 215 RCS BAYONNE

BILAN

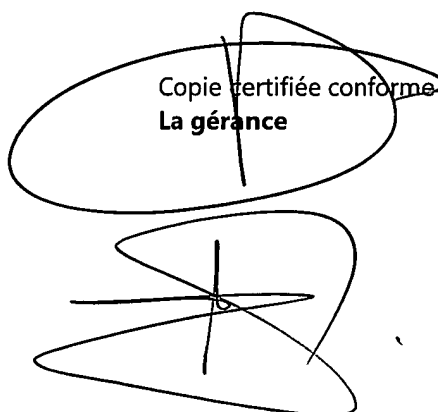
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

AU 30 JUIN 2016



Copie certifiée conforme
La gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOGECA AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>62 Avenue du 8 mai 1945 64100 BAYONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 9 0 3 2 8 2 1 5 0 0 0 1 3</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 858
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	3 858
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	82 370
		Autres créances (3)	BZ	CA	40 702
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	55 944
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 635
	TOTAL (III)	CJ	CK	180 652	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	184 510	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL SOGECA AUDIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	52 423
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	43 538
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	106 962
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	70
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	30 169
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	77 547	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	184 510	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	77 547
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	70	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SOGECA AUDIT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	185 526	FH		FI	185 526	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	185 526	FK		FL	185 526	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	185 526
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	27 553	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 792	
	Salaires et traitements*					FY	71 567	
	Charges sociales (10)					FZ	28 543	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	130 457	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	55 069	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					QR	245	
	Différences négatives de change					QS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	245	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(245)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	54 824	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOGECA AUDIT</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	11 286
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	185 526
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	141 988
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	43 538
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *								HP	
		Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								IX	
	(9)	Dont transferts de charges								AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	10 531
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	2 465	obligatoires		A9	8 066
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL SOGECA AUDIT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	3 858	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants MB		KS		KU	
				KV		KW	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY		KZ	
		Matériel de transport*		LB		LC	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	
		Emballages récupérables et divers *		LH		LI	
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LJ
	Avances et acomptes		LN		LO		LM
	TOTAL III						LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations			8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV
TOTAL IV			LQ		IR		IS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	3 858	OH		OJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	3 858	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
				IU		MM		MN		MO
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de transport		IW		MS		MT		MU
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IX		MV		MW		MX
		Emballages récupérables et divers *				MY				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH		N	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		MT		OW
Autres participations			JO		OK		OY		OZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV			B3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	3 858	OL		OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SOGECA AUDIT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOGECA AUDIT</u>										Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			FE		FF		FG		FH						
Terrains			FI		FJ		FK		FL						
Constructions	Sur sol propre		FM		FN		FO		FP						
	Sur sol d'autrui		FR		FS		PT		FU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV		QW		QX						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY		QZ		QA		QB						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		N9		P1		P2		P3		P4	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		V10		V11		V12	
	Emballages récup. et divers	V13		V14		V15		V16		V17		V18		V19	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW+NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									S9			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL SOGECA AUDITNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DM	DN	DO
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	3J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	5V
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y	5Z
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C
– incorporelles		6E	6F	6G	6H
– corporelles		6I	6J	6K	6L
– titres mis en équivalence		6M	6N	6O	6P
– titres de participation		6Q	6R	6S	6T
– autres immobilisations financières (1) *		6U	6V	6W	6X
Sur stocks et en cours		6Y	6Z	6A	6B
Sur comptes clients		6C	6D	6E	6F
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6G	6H	6I	6J	
TOTAL III	6K	6L	6M	6N	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		6L	6M	6N	6O
Dont dotations et reprises		d'exploitation	UE	UF	UD
		financières	UG	UH	
		exceptionnelles	UI	UJ	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOGECA AUDIT				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	82 370	82 370		
	Créance représentative de titres (Rois pour dépôt prêts ou remis en garantie * (antérieurement constaté) UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 063	2 063		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	1 275	1 275		
	Groupe et associés (2)		VC	37 363	37 363		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	1 635	1 635		
	TOTAUX		VT	124 708	124 708	W	
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	70	70			
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 169	30 169			
Personnel et comptes rattachés		8C	8 283	8 283			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 168	14 168			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 618	5 618			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 041	19 041			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	196	196			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	77 547	77 547			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SOGECA AUDIT

Société de commissaires aux comptes inscrite à la CRCC de Pau

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : BAYONNE – 62, avenue du 8 Mai 1945

790 328 215 RCS BAYONNE

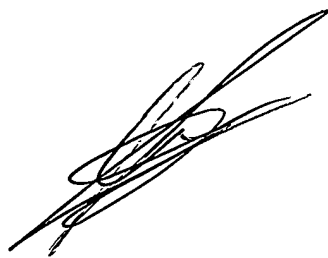
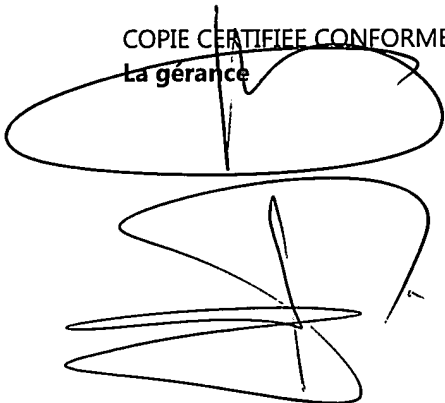
**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 15 DECEMBRE 2016**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 43.538 euros, comme suit :

40.000 euros à distribuer à l'associée unique

le solde, soit 3.538 euros, au compte "Autres Réserves".

COPIE CERTIFIEE CONFORME
La gérance



Tribunal de Commerce
Monsieur le Greffier
1, avenue de Neubourg
Villa Circé
64100 BAYONNE

Avocats Associés :

Sacha ZEIDENBERG
Docteur en Droit
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ
DESS Droit des Affaires

Avocats Collaborateurs:

Corine MIRLIN

Caroline BERTHONDE
DESS Droit des Affaires
D.J.C.E.

Céline DUFAU
MASTER Droit des Affaires

Marie LAFITTE
MASTER Droit des Affaires

Case Palais n°13

Centre d 'Affaires Erdian
10 allée Véga
64600 ANGLET
jcr@juris-consultant.fr

Tél. : 05 59 43 95 28
Fax. : 05 59 43 81 60

Anglet, le 06 mars 2017 - 8 MARS 2017

REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :

9L3369 - SOGECA AUDIT

Suivi par : SZ/CE/AL

Vos Réf. : 4110424/JC

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-22 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- bilan, compte de résultat et annexe au 30 juin 2016,
- résolution d'affectation des résultats.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

MODE DE RÈGLEMENT :

PRELEVEMENT SUR COMPTE :

d'un montant de 45,43 euros